



Québec, le 7 septembre 2022

PAR COURRIEL

Madame Laurence Simard-Gagnon
Comité pour le droit à la scolarisation - Ligue des droits et libertés - Section de Québec
droitscolarisat@gmail.com

Objet : Scolarisation des élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Madame,

Au nom du Parti libéral du Québec, j'accuse réception ici de la correspondance que vous nous faisiez parvenir, par voie électronique, le 2 septembre dernier, et je vous en remercie.

L'organisation pour laquelle vous agissez joue un rôle de premier plan en matière de droits et libertés et de scolarisation des élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Voici les réponses aux questions que vous nous avez soumises :

Que pensez-vous des conditions actuelles de scolarisation des enfants HDAA et plus particulièrement des enjeux de déscolarisation et de scolarisation à temps partiel?

Nous sommes très sensibles à cet enjeu. C'est d'ailleurs grâce au travail acharné de la députée libérale de Westmount-Saint-Louis, Jennifer Maccarone, que nous avons obtenu du gouvernement qu'il recueille des données sur cette question. Le 13 mai 2021, le gouvernement a finalement déposé un rapport incomplet confirmant nos craintes, c'est-à-dire que ce sont 1,500 enfants qui sont exclus de l'école et renvoyés à la maison, et ce malgré le fait que l'école soit obligatoire jusqu'à 16 ans. Malgré ce rapport accablant, la Coalition avenir Québec a refusé à deux reprises un débat sur la question à l'Assemblée nationale.

254, rue Queen
Montréal (Québec) H3C 2N8



1150, boul. Wilfrid-Hamel
Québec (Québec) G1M 2S4

Comment comptez-vous agir pour qu'il soit possible de suivre adéquatement l'évolution de ces enjeux au fil du temps?

La publication de données sur cette situation ne devrait pas être soumise au bon vouloir du gouvernement. Il est plus que nécessaire de bien documenter la situation et que l'information soit disponible de façon périodique et récurrente. Au Québec, les politiques publiques doivent être fondées sur un portrait juste de la réalité si l'on souhaite qu'elles soient efficaces.

Si vous la jugez problématique, quels moyens mettrez-vous en œuvre pour améliorer la situation?

La première étape consiste à avoir un portrait juste de cette réalité. Malheureusement, le rapport déposé par le gouvernement caquiste est incomplet. Nous devons ensuite étudier cette question avec les partenaires tant du réseau de l'éducation que de la défense des droits. Nous avons le devoir d'avoir un portrait juste et réel de cette situation. Après ces étapes, des pistes de solutions émergeront et nous pourrons mettre en place des mesures pour mettre fin à ces injustices.

Comme élu.e, comment pourrez-vous contribuer à améliorer la situation? Comment soutiendrez-vous les parents dont les enfants vivent un enjeu de déscolarisation et les organismes qui travaillent à défendre le droit à la scolarisation?

En continuant le travail amorcé. En portant la voix de ces familles. En les écoutant. En exigeant des solutions du gouvernement.

De plus, nous croyons que les personnes vivant avec un handicap doivent avoir une véritable voix au Conseil des ministres. C'est pour cette raison que notre formation politique s'engage à nommer un ministre responsable des personnes vivant avec un handicap et à mettre en place un Secrétariat aux personnes vivant avec un handicap ou le spectre de l'autisme tel qu'il en existe déjà pour d'autres secteurs, par exemple les Affaires autochtones et la Jeunesse.

Ensuite, il faut s'assurer d'une meilleure transition entre l'enfance et la vie adulte. La députée Jennifer Maccarone a demandé à de nombreuses reprises, au cours des quatre dernières années, la tenue d'une commission parlementaire pour se pencher sur la question de la transition. Malgré le soutien du milieu, la Coalition avenir Québec s'entête dans son refus. Dans les 100 premiers jours d'un gouvernement libéral, nous mettrons en place une commission d'experts et de parlementaires afin d'établir collectivement une feuille de route qui nous permettra de mieux soutenir ces jeunes dans leur transition vers l'âge adulte, jusqu'à l'âge d'or. Cette commission aura un mandat de consultation et de recommandation.

En terminant, nous vous remercions de l'intérêt porté à notre vision et nous vous assurons que vos revendications seront étudiées avec intérêt afin de présenter aux Québécoises et aux Québécois un plan qui rassemble et répond au besoin de toutes et de tous.

Nous vous prions d'agréer, madame, nos plus cordiales salutations.

Les candidats de la Capitale-Nationale
Parti libéral du Québec